

Séquence : C'est une tragédie !

Lecture analytique n°1

Texte 1-Corneille, *Médée*, Acte V, scène 2. 1635.

Acte V, Scène 2- Médée.

MÉDÉE

1 Est-ce assez, ma vengeance, est-ce assez de deux morts ?
Consulte avec loisir¹ tes plus ardents transports².
Des bras de mon perfide arracher une femme,
Est-ce pour assouvir les fureurs de mon âme ?
5 Que n'a-t-elle déjà des enfants de Jason,
Sur qui plus pleinement venger sa trahison !
Suppléons-y des miens ; immolons³ avec joie
Ceux qu'à me dire adieu Créüse me renvoie :
Nature, je le puis sans violer ta loi ;
10 Ils viennent de sa part, et ne sont plus à moi.
Mais ils sont innocents ; aussi l'était mon frère ;
Ils sont trop criminels d'avoir Jason pour père ;
Il faut que leur trépas redouble son tourment ;
Il faut qu'il souffre en père aussi bien qu'en amant.
15 Mais quoi ! j'ai beau contre eux animer⁴ mon audace,
La pitié la combat, et se met en sa place :
Puis, cédant tout à coup la place à ma fureur,
J'adore les projets qui me faisaient horreur :
De l'amour aussitôt je passe à la colère,
20 Des sentiments de femme aux tendresses de mère.
Cessez dorénavant, pensers irrésolus,
D'épargner des enfants que je ne verrai plus.
Chers fruits de mon amour, si je vous ai fait naître,
Ce n'est pas seulement pour caresser un traître :
25 Il me prive de vous, et je l'en vais priver.
Mais ma pitié renaît, et revient me braver ;
Je n'exécute rien, et mon âme éperdue
Entre deux passions demeure suspendue.
N'en délibérons plus, mon bras en résoudra⁵.
30 Je vous perds, mes enfants ; mais Jason vous perdra ;
Il ne vous verra plus... Créon sort tout en rage ;
Allons à son trépas joindre ce triste ouvrage.

Corneille est l'un des plus flamboyant dramaturges du XVII^e siècle. Si *Le Cid* lui vaut aujourd'hui une indéfaisable renommée, il faut retenir cette pièce qualifiée de « tragi-comédie » comme révélatrice du double talent de l'auteur pour la comédie.

- Il s'illustre dans l'écriture de comédies baroques en vers qui reprennent les thèmes de l'illusion, du songe et de l'inconstance. C'est le cas dans *Le menteur* ou *L'illusion comique* dans laquelle il joue avec le procédé du

1 Avec loisir : en prenant tout son temps.

2 Transports : vive émotions, sentiments passionnés. Emportement, exaltation.

3 Immoler : sacrifier.

4 Animer : exciter, aviver.

5 Résoudre : décider.

théâtre dans le théâtre.

- Mais il est aussi l'auteur de tragédies qui sont considérées comme des modèles de tragédies classiques. Corneille s'y inspire de la *Poétique* d'Aristote en reprenant l'idée qu'un bon héros tragique n'est ni tout à fait bon ni tout à fait mauvais et il préconise les « conflits dans les alliances » pour favoriser l'apparition de l'émotion tragique qui est parfois chez lui moins fondée sur « la terreur et la pitié » comme chez Racine que sur l'admiration. *Horace, Cinna*, comptent au nombre de ses réussites et de ses triomphes dans les années 40 avant qu'il ne soit détrôné par son cadet Racine, notamment dans la confrontation de son *Tite et Bérénice* au *Bérénice* de Racine.
- *Médée* est sa première tragédie. Il puise son inspiration non pas dans l'histoire romaine comme ce sera le cas de ces plus brillantes réussites mais dans le mythe suivant en cela les traces de prestigieux prédécesseurs : Euripide et Sénèque qui en ont avant lui donné une version dramatique.
- La scène II de l'acte V intervient après que le spectateur a eu vent des effets de la robe empoisonnée offerte à Créüse la nouvelle conquête de Jason : la rivale et son père sont aux portes de la mort, dévorés par le poison.
- Dans le monologue de l'acte II, Médée s'interroge pour savoir si elle va joindre à ses crimes un nouveau forfait : le meurtre de ses enfants. En 32 vers, Corneille ne cesse d'épouser le mouvement des « pensers irrésolus » de Médée partagée entre le désir de se venger de la trahison de Jason et la pitié qui l'étreint. Le monologue se clôt par la résolution de commettre l'innommable. Il convient de s'interroger sur les fonctions du monologue : il s'agit d'abord d'un monologue délibératif qui a pour fonction de déboucher sur une action mais il a aussi une fonction expressive en ce qu'il traduit la fureur et la folie d'un personnage tragique.

I-Un monologue délibératif qui décide du sort des enfants.

1-Il s'agit bien pour Médée de s'encourager à prendre une décision.

- Le lexique judiciaire mime une sorte de procès dans lequel il s'agit de décider du sort des enfants : « consulte » « innocents » « criminels » « exécuter » (qui fait songer à l'exécution d'une sentence et enfin le verbe « délibérer » au vers 29.
- Les interrogations qui ouvrent le monologue ne relèvent pas de l'interrogation rhétorique mais bien d'une décision à prendre : l'anaphore de « est-ce assez » marque le questionnement de Médée tout comme le verbe « assouvir » : la mort de Créon et de Créüse qui s'annonce dans la scène précédente suffira-t-elle à sa vengeance.
- La multiplication des impératifs de la première personne du pluriel montre qu'elle cherche constamment à s'exhorter à l'action : « suppléons » « immolons » « n'en délibérons plus » ou « allons »
- L'effet est le même dans l'anaphore de « Il faut que » qui présente l'exécution comme une nécessité et qui induit l'idée d'une légitimité (qui n'est en fait que le produit du désir de vengeance de Médée.

2-Le monologue est aussi l'occasion de convoquer les absents dont Médée instruit d'une certaine façon le procès.

- Créüse
 - est directement nommée vers 8 et désignée vers 3 par la périphrase « une

- femme » qui semble avoir pour vocation de réduire son importance.
 - Paradoxalement, Médée l'évoque sur le mode du regret « Que n'a-t-elle eu des enfants de Jason » à travers la phrase exclamative mais ce regret fait d'autant mieux ressortir la possibilité d'un meurtre.
- Le procès de Jason est clairement instruit :
 - il est d'abord désigné par périphrase « mon perfide » au vers 3 mais aussi au vers 24 « traître »
 - au vers 6 et 7 Médée fait rimer « Jason » et « trahison »
 - Il est nommé dans plusieurs vers et désigné à l'aide d'un pronom personnel : ces éléments montrent l'obsession de Médée et le désignent évidemment comme le principal accusé.
- Mais c'est dans la désignation et la caractérisation de ses propres enfants que s'exprime la délibération de Médée :
 - vers 7, ils sont désignés par le pronom possessif « les miens » mais on voit comment elle tente de légitimer son meurtre en suggérant qu'ils ne sont plus véritablement ses enfants :
 - ils sont désignés par une longue périphrase qui occupe tout le vers 8 « Ceux qu'à me dire adieu Créüse me renvoie »
 - et c'est encore confirmé par le rythme binaire du vers suivant ; « Ils viennent de sa part et ne sont plus à moi » qui s'oppose donc explicitement au pronom possessif « les miens »
- Vers 11 à 12, l'effet d'antithèse est manifeste qui les fait passer de « innocents » à « criminels »
- Enfin les périphrases « des enfants que je ne verrai plus » ou « chers fruits de mon amour » placés en apostrophe font resurgir la tendresse maternelle.

La désignation et la caractérisation des enfants insiste sur les contradictions du personnage qui tantôt légitime indirectement l'infanticide en « reniant » en quelque sorte ses enfants soit au contraire en affirmant son affection pour eux.

3-Tuer ou ne pas tuer, telle est la question

Le dilemme est une manière d'accentuer la tension tragique et de favoriser l'émotion du lecteur ou du spectateur face au choix également terrible du personnage : mais il est à noter que pour nous le choix n'est pas également terrible (à la différence de celui de Rodrigue dans *Le Cid* sommé de choisir entre son honneur et son amour) : ici tuer ses enfants ou laisser Jason impuni n'a pas la même résonance.

- Médée ne cesse d'être ballottée entre des décisions contraires : c'est ce que marque la composition du monologue :
 - La répétition des « mais » introduit constamment un avis contraire
 - Si l'on reconstitue la « logique » du monologue :
 - elle souhaite tuer ses enfants et légitime sa décision des vers 1 à 10
 - change d'avis aux vers 11-12 « Mais ils... »
 - Les condamne) nouveau vers 13-14
 - Elle fait elle même le constat de ses revirements vers 17 à 20
 - Elle projette à nouveau le meurtre vers 21 à 25
 - avant d'être prise de pitié 26 à 28
 - et de conclure les 3 derniers vers sur la résolution de tuer ses enfants

On voit donc que Corneille ménage des changements rapides, opposant les vers deux à deux ou

trois à trois.

- Parfois même les revirements ont lieu au cœur d'un vers lui-même : « Mais ils sont innocents ; aussi l'était mon frère » : les deux points ne rendent pas l'opposition explicitement : il appartient pourtant au spectateur de compléter le raisonnement : « Ils sont innocents mais mon frère l'était aussi et pourtant je l'ai tué » : cette référence au meurtre précédent de Médée confirme si besoin en était que le crime n'a pas besoin de raison ou de légitimité chez elle.
- Le dilemme s'explique aussi par la double figure qui s'exprime ici chez le personnage : l'antithèse du vers 20 oppose en effet la « mère » et « la femme »
- Le personnage explicite lui-même sa difficulté à trancher :
 - apostrophe aux « pensers irrésolus »
 - le lexique « met en sa place » « cédant la place » avec des effets de répétition suggère les revirements dont la rapidité est mise en avant par « tout à coup » placé à la césure.
 - L'opposition entre le présent : « j'adore » et l'imparfait « faisaient horreur »
 - La répétition de la construction : « De ...à » et l'antithèse entre « amour » et « colère » ; « femme » à « mère »
- En outre, Médée se voit comme le siège d'un véritable combat
 - qui apparaît à travers une métaphore filée convoquée par le lexique : « combat » « cède » « met en sa place » ou « braver »
 - et dans laquelle des allégories interviennent pour désigner les adversaires : « ma vengeance » vers 1 et la « pitié » qui renaît au vers 26.
- La difficulté de trancher est également soulignée par :
 - le « Mais quoi ! » qui traduit une forme d'impuissance
 - ou la rime « âme éperdue » et « suspendue »
 - la forme négative « je n'exécute rien »
 - et la forme verbale « j'ai beau » qui traduit également l'impuissance.
 - « entre deux passions demeure suspendue » : l'allitération en D permet de faire entendre DEUX deux fois suggérant la division du personnage

Le monologue remplit donc bien sa fonction délibérative et la synecdoque « mon bras en résoudra » a le pouvoir de préfigurer les meurtres à venir en suggérant le geste qui va être accompli.

Toutefois, le monologue a aussi une vocation expressive puisqu'il contribue à dresser le portrait d'un personnage tragique saisi par la folie.

II- Médée apparaît comme un monstre dans une mécanique tragique.

1-Un personnage tragique en proie à la démesure, prête à accomplir une action innommable.

- Le terme « fureur » est par deux fois employé et s'il renvoie à la colère, il a encore au XVII^{ème} siècle un sens très fort : il s'agit d'un « dérèglement pouvant caractériser certaines folies et se manifestant par des actes d'extrême violence ». On peut ici l'associer également à une rage meurtrière. La répétition du mot situe bel et bien Médée du côté de l'UBRIS.
- L'image du feu apparaît dans le terme « ardents » associé au mot « transports »
- Le lexique suggère que le personnage est sans cesse en proie à des sentiments excessifs : cf « fureur » mais aussi « adore » ou « horreur »
- Le lexique de la violence illustre la fureur du personnage :
 - arracher » « violer » « immoler »

- la diérèse sur « violer » accentue cet effet
- Mais la violence est également suggérée par le travail sonore de Corneille :
 - on peut citer par exemple les allitérations en R et F du vers 3 ou au vers 13
 - vers 18 assonance en O et allitération en R qui font résonner davantage le terme « horreur » placé à la rime
 - l'usage des sifflantes dans le vers 24
 - et l'allitération en T du vers 32 qui met en écho « trépas » et « triste ouvrage » : à savoir les meurtres déjà fomentés et l'infanticide à venir.
- La monstruosité du personnage s'exprime également dans sa facilité à légitimer l'impensable :
 - apostrophe à la nature : « je le puis sans violer ta loi »
 - le rapport de cause à effet établi entre « ils sont trop criminels d'avoir Jason pour père »
 - ou l'association du verbe « immoler » et du cpt de manière « avec joie » qui suggère une sorte de sadisme.
- Les euphémismes qu'elle utilise interrogent : sont-ils l'indice d'une parfaite inconscience ou au contraire d'une difficulté à nommer l'innommable ?
 - Les « projets » vers 18
 - « triste ouvrage » vers 32

2-Médée apparaît possédée par un désir de vengeance qui la prive de raison

- l'apostrophe à la « vengeance »
- le polyptote « venger » « vengeance » traduit cette obsession.
- De nombreux effets indiquent qu'elle compte appliquer à Jason une sorte de loi du Talion :
 - c'est ce que suggère le chiasme « Il me prive de vous, , et je l'en vais priver. »
 - ou le parallélisme « Je vous perds mes enfants, mais Jason vous perdra » dans lequel elle lie le sort qui lui est infligé à celui qu'elle entend infliger à Jason.
 - De la même façon le « des enfants que je ne verrai plus » trouve son pendant un peu plus loin dans « Il ne vous verra plus. »
 - de la même façon le parallélisme entre « père » et « amant » au vers 14 a son pendant dans l'opposition entre « femme » et « mère » au vers 20

3-Enfin le personnage engage une mécanique tragique qui précipite les catastrophes

- le lexique de la mort est omniprésent : « trépas » (2 fois) « immoler » « deux morts » et par euphémisme « priver »
- tout comme celui de la souffrance : « souffre » vers 14 « tourment » v 13 qui est à entendre au sens classique de « torture »
- Les verbes « perdra » « ne vous verra plus » rappelle constamment l'infanticide à venir en mettant l'accent sur les conséquences.
- L'usage des temps verbaux laisse envisager cet infanticide comme une action certaine :
 - le futur proche « je vais l'en priver »
 - le présent : « je vous perds » donne l'impression que l'action est certaine l'indicatif étant le mode de l'action réalisée
 - les futurs ont ici une valeur prophétique : « il ne vous verra plus » « vous perdra » ou « mon bras en résoudra »

CCL :

- L'infanticide de Médée en fait un personnage capable de braver les lois de la nature dont elle se sert ici pour légitimer son acte.
- Toutefois, Corneille comme les dramaturges qui l'ont précédé montrent les hésitations de Médée . Elle semble ici en proie à la déraison, animée par un désir de vengeance qui la place du côté de l'ubris et dont les enfants n'apparaissent que comme les instruments.
- Contrairement à certaines de ses tragédies , Corneille ne suscite pas ici l'admiration mais bien l'effroi.
- Dans les scènes suivantes, Corneille continue à susciter ces sentiments en nous donnant à voir sur scène les morts de Créon qui se suicide , incapable de supporter l'agonie de sa fille et la mort de Créüse elle-même.
- En revanche, Corneille ne montre pas la mort des enfants : dans la dernière scène, Médée triomphante, révèle son acte à Jason avant de s'envoler dans les airs sur un char.
- Corneille interroge ici sur les limites de l'humain en peignant les désordres engendrés par les passions humaines mais sa magicienne lui donne aussi l'occasion de finir en adoptant le goût du siècle qui raffole des pièces à machines : Médée disparaît dans un char ailé tiré par des dragons. La magicienne satisfait donc le goût du spectaculaire et de l'illusion.
- Médée se caractérise comme une héroïne tragique soit qu'on l'envisage comme un monstre capable de commettre des actes démesurés soit qu'on l'envisage comme la victime d'une passion dévorante et la victime inguérissable d'une trahison : en ce cas, elle peut favoriser la catharsis dont Aristote rappelle qu'elle est le but de la tragédie.